

ⓘ Credit Suisse Group AG has been acquired by UBS Group AG. [Click here for the latest updates](#) on how we continue to serve clients.

Press Release

Le Credit Suisse publie l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2023 ainsi que son Rapport annuel 2022 et son Rapport sur le développement durable

Ad hoc announcement pursuant to Art. 53 LR

Zurich
14.03.2023

Contacts

Kinner Lakhani, Investor Relations, Credit Suisse
Tel: +41 44 333 71 49
Email: investor.relations@credit-suisse.com

Dominik von Arx, Corporate Communications, Credit Suisse
Tel: +41 844 33 88 44
Email: media.relations@credit-suisse.com

Credit Suisse Group AG (le «Credit Suisse») a publié aujourd'hui l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires (AG), qui aura lieu le 4 avril 2023. Tous les membres du Conseil d'administration de Credit Suisse Group AG (le «Conseil d'administration») sont proposés pour une réélection en tant que membres non exécutifs du Conseil d'administration à l'AG 2023. Credit Suisse Group AG et Credit Suisse AG ont également publié aujourd'hui le Rapport annuel 2022, qui comprend le Rapport de rémunération, ainsi que le Rapport sur le développement durable 2022. À l'issue des discussions avec la SEC mentionnées le 9 mars 2023, le Groupe confirme les résultats financiers de 2022 tels que publiés le 9 février 2023, ainsi que les résultats financiers annuels précédemment publiés pour 2021 et 2020, qui sont inclus dans le Rapport annuel 2022. Voir le Rapport annuel 2022 pour nos conclusions sur les questions couvertes par cet examen.

L'ordre du jour de l'AG 2023, publié aujourd'hui par le Conseil d'administration, comprend notamment les points suivants:

Proposition de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2022, à l'exclusion de la décharge relative à l'affaire des fonds Supply Chain Finance (SCF) gérés par Credit Suisse Asset Management.

Proposition de distribuer aux actionnaires un dividende de 0.05 CHF brut par action nominative pour l'exercice 2022.

Proposition de modifications des Statuts.

Proposition de réélire Axel P. Lehmann en tant que président du Conseil d'administration, ainsi que de réélire tous les membres actuels du Conseil d'administration.

Approbation de la rémunération du Conseil d'administration et du Directoire, y compris une Prime de Transformation unique pour le Directoire, ainsi que vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2022.

Vote consultatif sur la stratégie climatique du Credit Suisse décrite dans le chapitre Stratégie du rapport 2022 de la Task Force sur les divulgations financières liées au climat (le «rapport TCFD»), inclus dans le Rapport sur le développement durable 2022.

L'invitation et l'ordre du jour pour l'AG 2023 sont disponibles sur le site Internet du Credit Suisse: www.credit-suisse.com/agm.

L'AG aura lieu en présentiel au Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45, Zurich-Oerlikon, le 4 avril 2023.

Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2022, à l'exclusion de l'affaire des fonds SCF

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2022, à l'exclusion de toutes les questions liées à l'affaire des fonds SCF. Celle-ci continue d'évoluer, tant en ce qui concerne les litiges civils, notamment les affaires engagées pour récupérer des fonds pour les investisseurs, que les actions toujours en cours concernant d'anciens collaborateurs. À la lumière des diverses procédures judiciaires, le Conseil d'administration propose d'exclure l'affaire des fonds SCF de la proposition de décharge pour l'exercice 2022, comme pour l'exercice 2021.

Distribution de dividende

Comme annoncé précédemment, le Conseil d'administration propose qu'un dividende total en espèces de 0.05 CHF brut par action nominative soit versé aux actionnaires pour l'exercice 2022. Le dividende doit être payé à partir des réserves d'apports en capital. Le dividende proposé pour 2022 est conforme à l'approche en matière de dividende nominal communiquée pour les années 2022 à 2024, avec des dividendes significatifs à partir de 2025.

Modifications des Statuts

Conformément au nouveau droit suisse des sociétés et à la possibilité offerte aux sociétés suisses de modifier leurs statuts dans un délai de deux ans, le Credit Suisse propose des modifications à ses Statuts. Les principaux changements apportés par le nouveau droit suisse des sociétés concernent, entre autres, l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et des droits de protection des petits actionnaires, une modernisation générale du droit des sociétés et l'intégration de l'Ordonnance du Conseil fédéral suisse sur la rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction dans le nouveau droit des sociétés. Les modifications proposées des Statuts du Credit Suisse sont conformes aux exigences du nouveau droit suisse des sociétés et tiennent compte des normes de bonne pratique des entreprises.

Élection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel P. Lehmann en tant que membre et président du Conseil d'administration. En outre, tous les membres actuels du Conseil d'administration se présenteront à la réélection pour un nouveau mandat d'un an.

Approbation de la rémunération du Conseil d'administration et du Directoire, y compris une Prime de Transformation unique pour le Directoire, ainsi que vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2022

Conformément aux exigences de la loi suisse, les actionnaires voteront séparément, et avec effet contraignant, sur la rémunération globale du Conseil d'administration et du Directoire lors de l'AG. Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant total maximal de la rémunération du Conseil d'administration de 13,0 millions CHF pour la période allant de l'AG 2023 à l'AG 2024 dans le cadre d'un vote prospectif. Le montant proposé est inchangé par rapport à la période précédente.

Le Conseil d'administration propose en outre aux actionnaires d'approuver le montant total maximal de la rémunération fixe du Directoire de 34,0 millions CHF pour la période allant de l'AG 2023 à l'AG 2024 dans le cadre d'un vote prospectif. Ce montant proposé est inchangé par rapport à la période précédente. Compte tenu de la perte financière annoncée pour le Groupe pour 2022, aucune proposition de rémunération variable pour le Directoire n'est soumise à l'Assemblée générale ordinaire.

En outre, le Conseil d'administration propose une Prime de Transformation unique différée basée sur des actions pour le Directoire. Cette prime est liée à la mise en œuvre réussie des objectifs stratégiques du Credit Suisse et vise à garantir l'alignement du nouveau Directoire sur les intérêts à long terme des actionnaires. La prime doit être attribuée en 2023 et est soumise à des conditions de performance sur la période de trois ans allant du début de 2023 à la fin de 2025. L'objectif de cette prime est de maximiser la motivation, la rétention et la responsabilité du Directoire au cours des trois prochaines années, avec des conditions de performance extensibles pour assurer l'alignement de la rémunération sur la performance. Les actionnaires sont invités à approuver le montant total de 30,1 millions CHF pour la Prime de Transformation (sur la base de la juste valeur à l'attribution, avec une valeur maximale à l'attribution de 70,0 millions CHF si toutes les conditions de performance sont remplies).

Conformément à la pratique des années précédentes, le Rapport de rémunération 2022, qui fait partie du Rapport annuel de Credit Suisse Group AG, sera présenté aux actionnaires pour un vote consultatif.

Vote consultatif sur la stratégie climatique du Credit Suisse décrite dans le chapitre Stratégie du rapport TCFD 2022

Conformément à l'engagement pris par le Credit Suisse lors de l'AG 2022 et en réponse à une proposition d'actionnaire, le Conseil d'administration consulte les actionnaires sur la stratégie climatique du Credit Suisse décrite dans le chapitre Stratégie du rapport TCFD 2022. Le rapport souligne la réduction continue des émissions financées absolues associées aux secteurs du pétrole, du gaz et du charbon et fournit des informations transparentes sur la stratégie du Credit Suisse visant à aligner les activités de financement de la banque sur l'Accord de Paris. En outre, le rapport souligne que, sur la base de l'engagement du Credit Suisse à élaborer des objectifs intermédiaires 2030 pour les secteurs clés, la banque a fixé des objectifs de réduction des émissions pour six secteurs: le pétrole, le gaz et le charbon, la production d'électricité, l'automobile, l'immobilier commercial, le fer et l'acier, et l'aluminium. Le Credit Suisse a également élargi ses politiques sectorielles qui s'appliquent aux activités de prêt et d'émission sur le marché des capitaux pour couvrir les domaines sensibles pour le climat tels que ceux liés aux sables bitumineux, à l'exploitation minière en eaux profondes, au pétrole et au gaz de l'Arctique, et à l'huile de palme.

Le Conseil d'administration recommande aux actionnaires d'approuver la stratégie climatique du Credit Suisse décrite dans le chapitre Stratégie du rapport TCFD 2022 lors d'un vote consultatif.

Rapport annuel, Rapport de rémunération, Rapport sur le développement durable et rapport TCFD 2022

Le Rapport annuel 2022 du Credit Suisse, qui comprend le Rapport de rémunération, et le Rapport sur le développement durable 2022, qui comprend le rapport TCFD, peuvent être téléchargés aujourd'hui à partir de 6h45 à l'adresse: www.credit-suisse.com/ar.

Le Rapport annuel 2022 sur le formulaire 20-F sera déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et pourra être téléchargé à l'adresse suivante: www.credit-suisse.com/sec

Credit Suisse

Le Credit Suisse est un prestataire de services financiers leader sur le plan international. La stratégie de la banque repose sur ses activités Wealth Management et Swiss Bank de premier plan, avec de solides compétences à Asset Management et à Markets. Le Credit Suisse poursuit une approche équilibrée dans la gestion de fortune, son objectif étant de tirer profit tant de la base d'actifs importante dans les marchés matures que de l'accroissement du capital considérable dans la région Asie-Pacifique et dans d'autres marchés émergents, tout en continuant à servir les marchés développés les plus importants et en particulier la Suisse. La banque emploie plus de 50 000 collaborateurs. Les actions nominatives (CSGN) de Credit Suisse Group AG sont cotées en Suisse, ainsi qu'à New York sous la forme d'American Depositary Shares (CS). Pour plus d'informations sur le Credit Suisse, rendez-vous à l'adresse www.credit-suisse.com.

Cautionary statement regarding forward-looking information

This document contains statements that constitute forward-looking statements. In addition, in the future we, and others on our behalf, may make statements that constitute forward-looking statements. Such forward-looking statements may include, without limitation, statements relating to the following:

- our plans, targets or goals;
- our future economic performance or prospects;
- the potential effect on our future performance of certain contingencies; and
- assumptions underlying any such statements.

Words such as "may," "could," "achieves," "believes," "anticipates," "expects," "intends" and "plans" and similar expressions are intended to identify forward-looking statements but are not the exclusive means of identifying such statements. We do not intend to update these forward-looking statements.

By their very nature, forward-looking statements involve inherent risks and uncertainties, both general and specific, and risks exist that predictions, forecasts, projections and other outcomes described or implied in forward-looking statements will not be achieved. We caution you that a number of important factors could cause results to differ materially from the plans, targets, goals, expectations, estimates and intentions expressed in such forward-looking statements. Additionally, many of these factors are beyond our control.

These factors include, but are not limited to:

- the ability to maintain sufficient liquidity and access capital markets;
- market volatility, increases in inflation and interest rate fluctuations or developments affecting interest rate levels;
- the ongoing significant negative consequences, including reputational harm, of the Archegos and supply chain finance funds matters, as well as other recent events, and our ability to successfully resolve these matters;
- the impact of media reports and social media speculation about our business and its performance;
- the extent of outflows of deposits and assets or future net new asset generation across our divisions;
- our ability to improve our risk management procedures and policies and hedging strategies;
- the strength of the global economy in general and the strength of the economies of the countries in which we conduct our operations, in particular, but not limited to, the risk of negative impacts of COVID-19 on the global economy and financial markets, Russia's invasion of Ukraine, the resulting sanctions from the US, EU, UK, Switzerland and other countries and the risk of continued slow economic recovery or downturn in the EU, the US or other developed countries or in emerging markets in 2023 and beyond;
- the emergence of widespread health emergencies, infectious diseases or pandemics, such as COVID-19, and the actions that may be taken by governmental authorities to contain the outbreak or to counter its impact;
- potential risks and uncertainties relating to the severity of impacts from the COVID-19 pandemic, including potential material adverse effects on our business, financial condition and results of operations;
- the direct and indirect impacts of deterioration or slow recovery in residential and commercial real estate markets;
- adverse rating actions by credit rating agencies in respect of us, sovereign issuers, structured credit products or other credit-related exposures;

the ability to achieve our strategic initiatives, including those related to our targets, ambitions and goals, such as our financial ambitions as well as various goals and commitments to incorporate certain environmental, social and governance considerations into our business strategy, products, services and risk management processes;

our ability to achieve our announced comprehensive new strategic direction for the Group and significant changes to its structure and organization;

our ability to successfully implement the divestment of any non-core business;

the future level of any impairments and write-downs resulting from strategy changes and their implementation;

the ability of counterparties to meet their obligations to us and the adequacy of our allowance for credit losses;

the effects of, and changes in, fiscal, monetary, exchange rate, trade and tax policies;

the effects of currency fluctuations, including the related impact on our business, financial condition and results of operations due to moves in foreign exchange rates;

geopolitical and diplomatic tensions, instabilities and conflicts, including war, civil unrest, terrorist activity, sanctions or other geopolitical events or escalations of hostilities, such as Russia's invasion of Ukraine;

political, social and environmental developments, including climate change and evolving ESG-related disclosure standards;

the ability to appropriately address social, environmental and sustainability concerns that may arise from our business activities;

the effects of, and the uncertainty arising from, the UK's withdrawal from the EU;

the possibility of foreign exchange controls, expropriation, nationalization or confiscation of assets in countries in which we conduct our operations;

operational factors such as systems failure, human error, or the failure to implement procedures properly;

the risk of cyber attacks, information or security breaches or technology failures on our reputation, business or operations, the risk of which is increased while large portions of our employees work remotely;

the adverse resolution of litigation, regulatory proceedings and other contingencies;

actions taken by regulators with respect to our business and practices and possible resulting changes to our business organization, practices and policies in countries in which we conduct our operations;

the effects of changes in laws, regulations or accounting or tax standards, policies or practices in countries in which we conduct our operations;

the discontinuation of LIBOR and other interbank offered rates and the transition to alternative reference rates;

the potential effects of changes in our legal entity structure;

competition or changes in our competitive position in geographic and business areas in which we conduct our operations;

the ability to retain and recruit qualified personnel;

the ability to protect our reputation and promote our brand;

the ability to increase market share and control expenses;

technological changes instituted by us, our counterparties or competitors;

the timely development and acceptance of our new products and services and the perceived overall value of these products and services by users;

acquisitions, including the ability to integrate acquired businesses successfully, and divestitures, including the ability to sell non-core assets; and

other unforeseen or unexpected events and our success at managing these and the risks involved in the foregoing.

We caution you that the foregoing list of important factors is not exclusive. When evaluating forward-looking statements, you should carefully consider the foregoing factors and other uncertainties and events, including the information set forth in "Risk factors" in I – Information on the company in our Annual Report 2022.

Disclaimer

This document was produced by and the opinions expressed are those of Credit Suisse as of the date of writing and are subject to change. It has been prepared solely for information purposes and for the use of the recipient. It does not constitute an offer or an invitation by or on behalf of Credit Suisse to any person to buy or sell any security. Any reference to past performance is not necessarily a guide to the future. The information and analysis contained in this publication have been compiled or arrived at from sources believed to be reliable but Credit Suisse does not make any representation as to their accuracy or completeness and does not accept liability for any loss arising from the use hereof.

La version anglaise du présent document fait foi.

Tags:

Media Release

Adhoc Release

Financial News

Latest News

Reporting d'entreprise

Communication d'entreprise
